

ER = Emplacement **R**éservé

OAP = **O**rientation(s) d'**A**ménagement et de **P**rogrammation

PLH = **P**rogramme **L**ocal de l'**H**abitat

Ce programme, établi pour une durée de 6 ans, est réalisé et approuvé par la **CAPI** (**C**ommunauté d'**A**gglomération **P**orte de l'**I**sère), qui dispose de la compétence Habitat. Il définit les objectifs et les principes d'une politique visant à :

- Répondre aux besoins en logements et en hébergements de l'ensemble des capisérois.e.s
- Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- Répondre aux besoins des publics spécifiques : jeunes, seniors, gens du voyage
- Améliorer l'accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite
- Assurer entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

SCoT = **S**chéma de **C**ohérence **T**erritoriale

La commune de Ruy-Montceau appartient au périmètre du SCoT Nord-Isère qui couvre les 68 communes du territoire des :

- Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
- Collines Isère Nord communauté (COLL'in)
- Communauté de communes des Vals du Dauphiné (CCVDD)

Le SCoT est un document d'urbanisme et l'outil de mise en œuvre d'une planification stratégique à long terme (20 ans), à l'échelle d'un large bassin de vie. Il doit impérativement être pris en compte par les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

SMS = **S**ervitude de **M**ixité **S**ociale

LLS = **L**ogement **L**ocatif **S**ocial

Ces derniers se décomposent en plusieurs typologies selon leur financement :

- Les logements **PLAI**, financés par le **Prêt Locatif Aidé** d'Intégration, sont attribués aux locataires de grande précarité
- Les logements **PLUS**, financés par le **Prêt Locatif à Usage Social**, correspondent aux locations HLM (habitation à Loyer Modéré)
- Les logements **PLS**, financés par le **Prêt Locatif Social**, et les logements **PLI**, financés par le **Prêt Locatif Intermédiaire**, sont attribués aux candidats ne pouvant pas prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le privé